



L'environnement en France

Rapport sur l'état de l'environnement

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Économie verte](#) > [Emplois](#) > [Les emplois](#) > [Les emplois dans les métiers de l'économie verte](#)

Les emplois dans les métiers de l'économie verte

Fiches thématiques

Les emplois de l'économie verte concernent directement près de 4 millions de personnes en 2014. Seulement 146 000 d'entre elles (soit 0,5 % de l'emploi total) exercent un métier dit « vert », qui vise à protéger l'environnement ; les autres, près de 3,8 millions de personnes (soit 14,1 % de l'emploi), occupent un métier potentiellement « verdissant », dont les compétences évoluent ou seront amenées à évoluer pour intégrer les enjeux environnementaux. Les professionnels exerçant un métier vert ou verdissant sont principalement des hommes. La majorité est non diplômée ou diplômée de niveau CAP-BEP, du fait notamment d'une part importante d'ouvriers.

L'emploi dans les professions vertes

Par convention, les métiers verts sont les « métiers dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement » (ex. : agent d'entretien des espaces naturels, garde forestier, technicien chargé de la police de l'eau...).

Les métiers « verts » emploient 146 000 personnes en 2014, soit 0,5 % de l'emploi total. La grande majorité de ces professionnels exerce un métier lié à la production et distribution d'énergie et d'eau (44 %) ou à l'assainissement et au traitement des déchets (36 %). Les autres (20 %) occupent des métiers plus transversaux liés à la protection de la nature (agent technique forestier, garde des espaces naturels) et de l'environnement (technicien de l'environnement et du traitement des pollutions, ingénieur et cadre technique de l'environnement).

Effectif des professions vertes en 2014

	Nombre de personnes en emploi	Part de l'emploi des professions vertes (en %)
Assainissement et traitement des déchets	52 000	36%
Production et distribution d'énergie et d'eau	65 000	44%
Protection de la nature et de l'environnement	29 000	20%
Ensemble des professions vertes	146 000	100%
Ensemble des professions	26 713 000	-

Note : les effectifs sont arrondis au millier près.

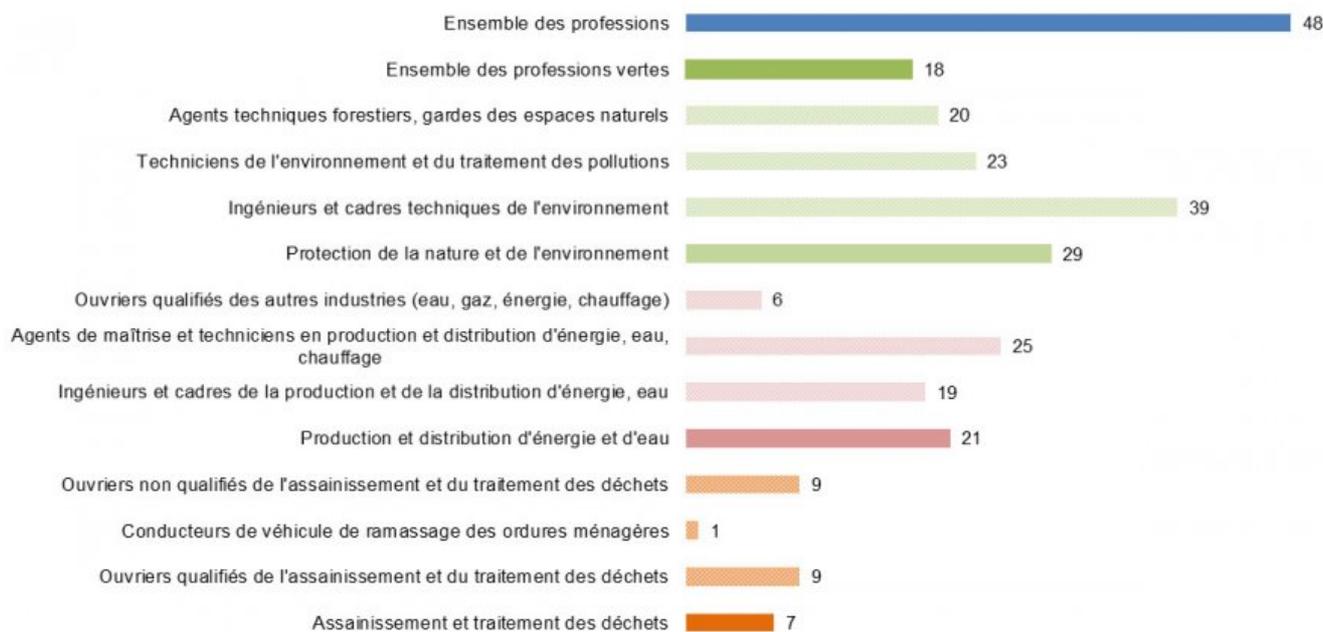
Champ : Hors déblais et gravats acheminés en déchèteries

Source : Insee, recensement de la population 2014

Traitement : SDES, 2018

Les professions vertes sont principalement masculines : 82 % des emplois sont occupés par des hommes contre 52 % pour l'ensemble des professions. La surreprésentation masculine est notamment très marquée pour les métiers de l'assainissement et du traitement des déchets. D'une façon générale, elle est certainement à rapprocher de l'importance du nombre d'ouvriers parmi les professionnels des métiers verts. Les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses parmi les métiers qualifiés, tout en restant minoritaires.

Part des femmes dans les professions vertes en 2014 (en %)



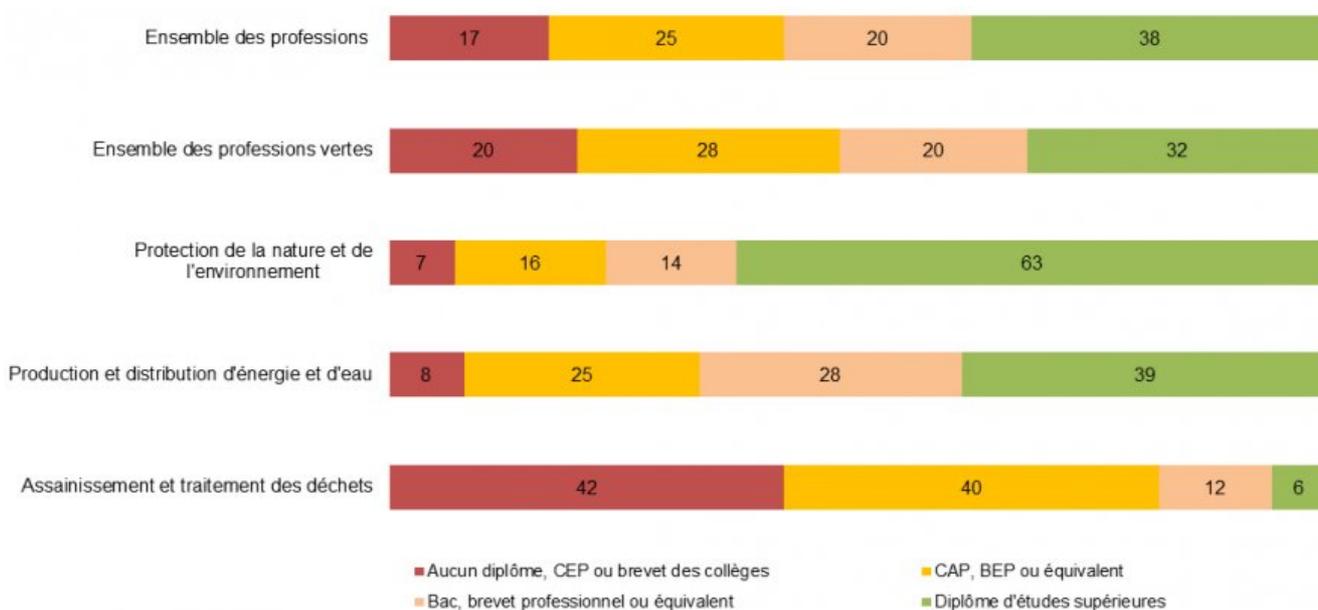
Champ : Actifs occupés, âgés de 15 ans ou plus, résidant en France entière

Source : Insee, recensement de la population 2014

Traitement : SDES, 2018

Compte tenu des types de professions concernés, 28 % des professionnels exerçant un métier vert disposent d'un diplôme de type BEP/CAP (contre 25 % pour l'ensemble des professions), 20 % ont un niveau inférieur au brevet des collèges (contre 17 %) ; 32 % disposent d'un diplôme du supérieur (contre 38 %).

Répartition par niveau de diplôme des professions vertes en 2014 (en %)



Champ : Actifs occupés, âgés de 15 ans ou plus, résidant en France entière

Source : Insee, recensement de la population 2014

Traitement : SDES, 2018

Les professionnels des métiers verts sont tous salariés et occupent pour la plupart un emploi à durée indéterminée (88 % contre 75 % pour l'ensemble des professions). Seulement 8 % exercent leur métier à temps partiel (contre 17 %).

Conditions d'emploi dans les professions vertes en 2014

en %	Statut					Temps de travail	
	Apprentis ou stagiaires	Intérimaires	Emplois à durée limitée (CDD, contrats courts, vacataires, etc.)	Emplois sans limite de durée (CDI, titulaires de la fonction publique)	Non-salariés	Temps complet	Temps partiel
Assainissement et traitement des déchets	3	4	9	83	0	91	9
Production et distribution d'énergie et d'eau	3	1	3	93	0	95	5
Protection de la nature et de l'environnement	4	1	8	87	0	91	9
Ensemble des professions vertes	3	2	6	88	0	92	8
Ensemble des professions	3	2	9	75	12	83	17

Champ : Actifs occupés âgés de 15 ans ou plus résidant en France entière

Source : Insee, recensement de la population 2014

Traitement : SDES, 2018

L'emploi dans les professions verdissantes

Par convention, les métiers verdissants sont les « métiers dont la finalité n'est pas environnementale, mais qui intègrent de nouvelles « briques de compétence » pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier » (ex. : architecte, poseur en isolation thermique, responsable logistique, jardinier...).

Les professions verdissantes emploient près de 3,8 millions de personnes en 2014, soit 14,1 % de l'emploi total. Il s'agit d'un ordre de grandeur du nombre de personnes potentiellement concernées par le verdissement du contenu de leur métier. Contrairement aux professions vertes, elles renvoient à une grande diversité de professions, relevant des domaines d'activités liés au bâtiment (38,6 %), aux transports (19,5 %), à l'industrie (19,2 %), à la recherche-développement (9,2%), à l'agriculture-sylviculture et entretien des espaces verts (6,0 %), au tourisme-animation (4,5 %) et aux achats (3,0 %).

Effectif des professions verdissantes en 2014

	Nombre de personnes en emploi	Part de l'emploi des professions vertes (en %)
Agriculture et entretien des espaces verts	227 000	6,0
Agriculture, sylviculture	75 000	2,0
Entretien des espaces verts	152 000	4,0
Bâtiment	1 448 000	38,6
Conception, études	207 000	5,5
Conduite de travaux	143 000	3,8
Gros œuvre	471 000	12,5
Second œuvre	626 000	16,7
Industrie	723 000	19,2
Contrôle-qualité	172 000	4,6
Design industriel	101 000	2,7
Maintenance, mécanique	449 000	12,0
Recherche-Développement	347 000	9,2
Recherche en industrie	235 000	6,3
Recherche publique	111 000	3,0
Transports	731 000	19,5
Conduite	517 000	13,8
Logistique	214 000	5,7
Autres	281 000	7,5
Commerce, achats	112 000	3,0
Tourisme, animation	169 000	4,5
Ensemble des professions verdissantes	3 756 000	100,0
Ensemble des professions	26 713 000	0,0

Note : les effectifs sont arrondis au millier près.

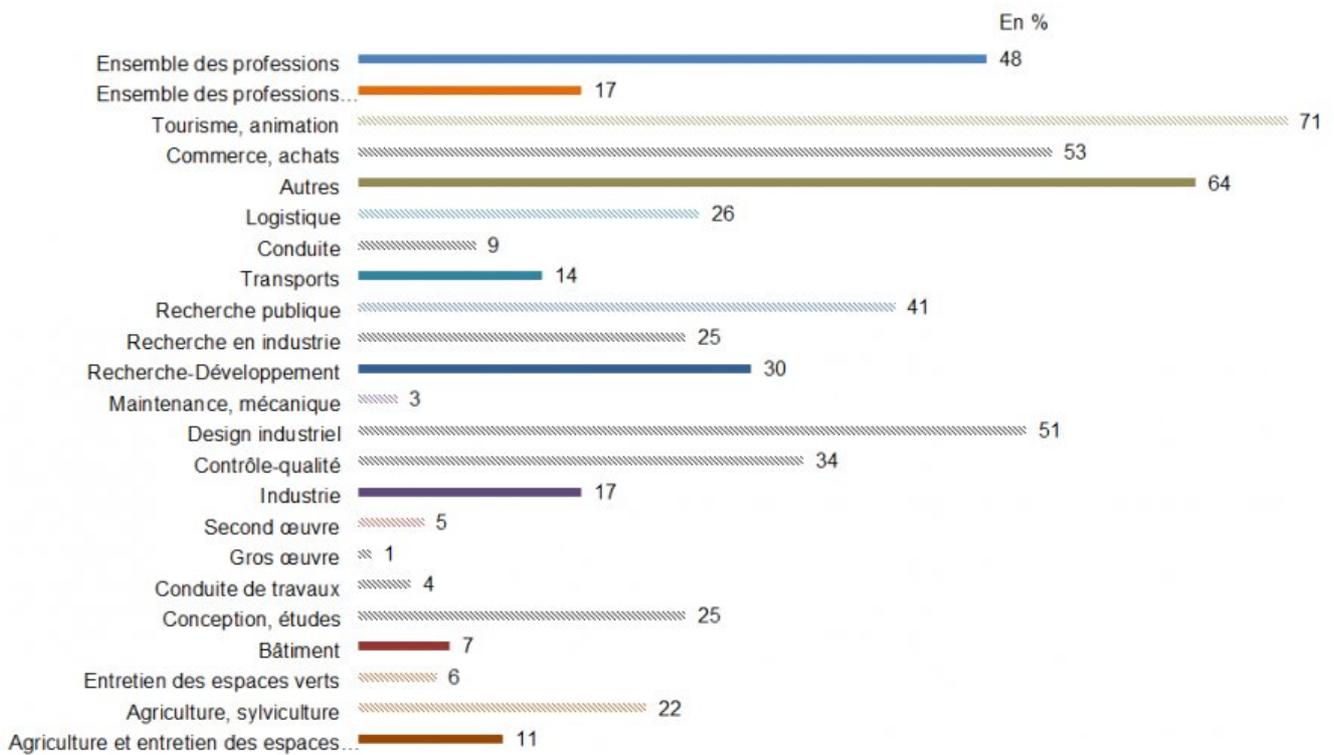
Champ : Actifs occupés âgés de 15 ans ou plus résidant en France entière

Source : Insee, recensement de la population 2014

Traitement : SDES, 2018

La surreprésentation masculine caractérise également les professionnels des métiers verdissants (83 % contre 52 % pour l'ensemble des professions), en particulier parmi ceux occupant un métier lié au bâtiment (gros œuvre, second œuvre, conduite de travaux), à la maintenance ou à l'entretien des espaces verts. Les professions verdissantes liées aux achats et au tourisme-animation sont en revanche les plus féminisées. Comme pour les professions vertes, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses parmi les professions les plus qualifiées.

Part des femmes dans les professions verdissantes en 2014



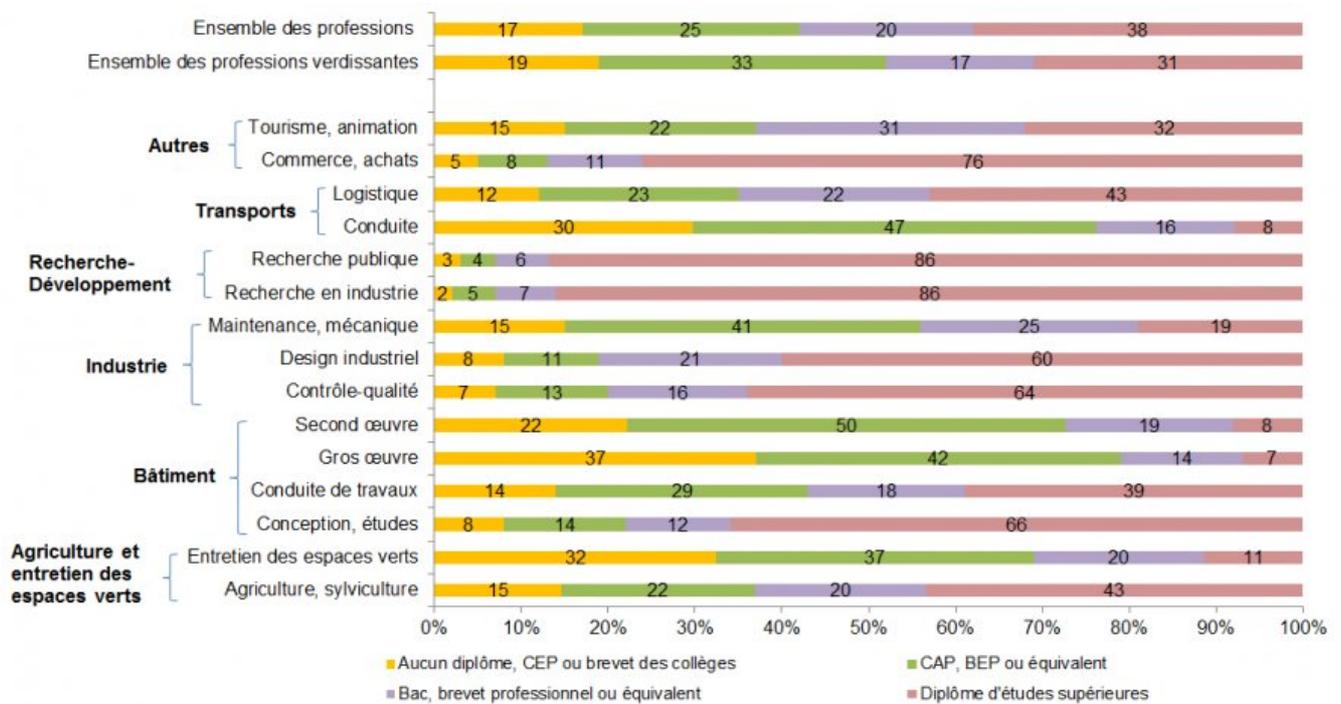
Champ : Actifs occupés, âgés de 15 ans ou plus, résidant en France entière

Source : Insee, recensement de la population 2014

Traitement : SDES, 2018

Globalement, un tiers des professionnels occupant un métier verdissant disposent d'un diplôme de type BEP/CAP (contre 25 % pour l'ensemble des professions) ; un sur cinq a un niveau de formation inférieur au brevet des collèges (contre 17 %). Ils sont 31 % à détenir un diplôme du supérieur (contre 38 %). Les caractéristiques socio-économiques des professions verdissantes sont toutefois très variées étant donné les types de métiers que ce périmètre recouvre.

Répartition par niveau de diplôme des professions verdissantes en 2014 (en %)



Champ : Actifs occupés, âgés de 15 ans ou plus, résidant en France entière

Source : Insee, recensement de la population 2014

Traitement : SDES, 2018

73 % des professionnels exerçant un métier verdissant occupent un emploi sans limite de durée (contre 75 % pour l'ensemble des professions) ; 13 % exercent en tant qu'indépendants.

Conditions d'emploi dans les professions verdissantes en 2014

en %	Statut					Temps de travail	
	Apprentis ou stagiaires	Intérimaires	Emplois à durée limitée (CDD, vacataires, etc.)	Emplois sans limite de durée (CDI, titulaires de la fonction publique)	Non-salariés	Temps complet	Temps partiel
Agriculture et entretien des espaces verts	10	1	11	64	14	83	17
Bâtiment	5	4	6	64	20	93	7
Industrie	5	1	4	77	12	93	7
Recherche-Développement	3	1	12	84	0	93	7
Transports	1	2	4	84	9	92	8
Autres	6	1	21	72	0	68	32
Ensemble des professions verdissantes	5	2	8	73	13	90	10
Ensemble des professions	3	2	9	75	12	83	17

Champ : Actifs occupés âgés de 15 ans ou plus résidant en France entière

Source : Insee, recensement de la population 2014

Traitement : SDES, 2018

Mesurer l'emploi à partir des métiers exercés par les individus - Méthodologie

L'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev) est un outil d'observation et de mesure, qui a permis, depuis sa création en 2010, de clarifier les concepts d'emploi et d'économie verte par la mise en place de méthodologies, périmètres statistiques et chiffrage de référence.

Deux approches ont été développées pour observer et mesurer l'emploi lié à l'économie verte : la première repose sur les activités des entreprises, la seconde, qui est présentée ici, s'intéresse aux métiers des individus. Cette approche vise à quantifier le nombre de personnes occupant un métier dit « vert » ou « verdissant ».

La démarche de quantification repose sur les étapes suivantes :

1. Mise en place de définitions communes, partagées, stabilisées
2. Utilisation des nomenclatures pour mettre en place le périmètre d'études
3. Chiffrage de l'emploi à partir des sources statistiques
4. Identification des limites méthodologiques

Définition

Le périmètre des métiers de l'économie verte est constitué de deux ensembles :

- **les métiers verts** : « métiers dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement » (ex. : agent d'entretien des espaces naturels, garde forestier, technicien chargé de la police de l'eau...);
- **les métiers verdissants** : « métiers dont la finalité n'est pas environnementale, mais qui intègrent de nouvelles « briques de compétence » pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier » (ex. : architecte, poseur en isolation thermique, responsable logistique, jardinier...).

Utilisation des nomenclatures

Ces métiers ont été identifiés dans le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome) géré par Pôle emploi. 10 codes Rome verts et 52 verdissants définissent ainsi les métiers de l'économie verte.

Chiffrage de l'emploi

Le Rome ne permet pas de quantifier le nombre de personnes en emploi. Le besoin de quantification a ainsi conduit à l'utilisation de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

de l'Insee.

La méthodologie retenue pour identifier les professions vertes et verdissantes dans la nomenclature des PCS se décompose comme suit :

- a) constituer la liste des codes métiers identifiés comme verts (ou verdissants) dans le Rome ;
- b) établir la correspondance entre le Rome et la nomenclature des PCS, en s'appuyant sur la nomenclature des familles professionnelles (FAP) ;
- c) affiner la liste des professions vertes (ou verdissantes) identifiées à l'étape précédente par avis d'experts.

Au final, la correspondance des 10 codes Rome verts et des 52 codes verdissants dans la nomenclature des familles professionnelles a conduit à retenir 9 professions vertes et entre 69 et 76 professions verdissantes (selon la prise en compte de certaines professions commerciales et de la fonction publique). La nomenclature des PCS est utilisée pour compter et caractériser les personnes occupant une profession de l'économie verte à partir des données du recensement de la population (RP) de l'Insee.

Les dernières données disponibles proviennent du RP 2014. 2014 désigne la moyenne de 2012 à 2016, les données étant regroupées sur cinq ans dans le recensement.

Limites méthodologiques

Les statistiques présentées sont soumises aux nomenclatures (Rome, PCS) qui, malgré leurs évolutions, peuvent ne pas tenir compte de l'ensemble des évolutions récentes des métiers liés à l'environnement. La liste des métiers de l'économie verte n'est donc pas exhaustive et le nombre d'emplois correspondant certainement sous-estimé. Concernant les professions verdissantes, le verdissement effectif ne touche qu'une partie des professionnels. Faute de pouvoir estimer cette part, l'ensemble des effectifs d'une même profession est pris en compte pour les chiffrages, à l'exception des professions de la production agricole qui n'ont pas été intégrées dans la liste des professions verdissantes. Le nombre d'emplois correspondant aux professions verdissantes est donc surestimé.

De plus, pour des raisons méthodologiques inhérentes au recensement, l'évolution de l'emploi ne peut être estimée d'une année sur l'autre. Le RP d'une année donnée se compose en effet de cinq enquêtes annuelles de recensement (EAR). Ainsi, le RP 2014 comprend les EAR 2012 à 2016. Les résultats des RP ne peuvent donc être comparés que tous les cinq ans.